



## SEANCE DU 21 JANVIER 2017

Date d'envoi de la convocation : 13/01/2017

Exprimés Pour : 215 – Contre : 0  
Absentions : 4

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 205

Nombre de votants : 219

**Secrétaire de séance** : HOUIVET Benoît

L'an deux mille dix-sept, le samedi 21 janvier, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à 14 h 00 sous la présidence de Michel LEPOITTEVIN, Président par intérim et doyen d'âge des présidents des anciens EPCI du territoire, puis de Claude DUPONT, doyen d'âge des conseillers communautaires de l'assemblée.

### **Etaient présents :**

ADE André, AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, BRECY Rolande, PULCINELLA Robert suppléant de BROQUET Patrick, BURNOUF Elisabeth, FAFIN Alain suppléant de BUTTET Guy, CANOVILLE Michel, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAUNAY Sylvie, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, DESTRÉS Henri, DIESNY Joël, DIGARD Antoine, DRUEZ Yveline, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUFOUR Luc, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, BELLAMY Daniel suppléant de GAUCHET Marc, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSELIN Bernard, GOSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GOUREMAN Paul, GROULT André, GRUNEWALD Martine, DIGNE Bernard suppléant de GUERARD Jacqueline, GUÉRIN Alain, GUYON Sophie, HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise, HARDY René, HEBERT Dominique, HENRY Yves, HOUIVET Benoît, HOULLEGATTE Jean-Michel, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, JOZEAU-MARIGNÉ Muriel, LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LALOË Evelyne, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LAMOTTE Noël, LESENECHAL Guy, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE MONNYER Florence, LE PETIT Philippe, LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOEUR François, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEFRANC Bertrand, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LE PETIT Philippe, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Michel, LEQUERTIER Colette, LEQUERTIER Joël, LEQUILBEC Frédéric, LERECULEY Daniel, LESEIGNEUR Hélène, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, BLESTEL Gérard suppléant de LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARTIN

Yvonne, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, NOYE Evelyne, ONFROY Jacques, ORANGE Marcel, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis, PRIME Christian, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, REVERT Sandrine, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEL Pascal, ROUXEL André, SALLEY Jean-Louis, , SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TARDIF Thierry, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne, THIEULENT Lydia, TIFFREAU Danièle, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie, VEILLARD Rodolphe, VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno, VIVIER Nicolas.

#### Ont donné procurations :

BASTIAN Frédéric (pouvoir à FAGNEN Sébastien), CAUVIN Bernard (pouvoir à GODEFROY Annick), CAUVIN Joseph (pouvoir à HAMELIN Jacques), DELESTRE Richard (pouvoir à LEJAMTEL Ralph), FALAIZE Marie-Hélène (pouvoir à BALDACCI Nathalie), FEUILLY Emile (pouvoir à FEUILLY Hervé), GESNOUIN Marie-Claude (pouvoir de SEBIRE Nelly), GIOT Gilbert (pouvoir à MELLET Daniel), MARIE Jacky (pouvoir à Henri DESTRES), POIDEVIN Hugo (pouvoir à VARENNE Valérie), REBOURS Sébastien (pouvoir à BELHOMME Jérôme), ROUSSEAU Roger (pouvoir à PILLET Patrice), SARCHET Jean-Baptiste (pouvoir à DIGARD Antoine), PINEL Dominique (pouvoir à SOURISSE Claudine), DUCOURET Chantal (pouvoir à HOULLEGATTE Valérie), BROQUAIRE Guy (pouvoir à MAGHE Jean-Michel), CHARDOT Jean-Pierre (pouvoir à LECOUCVEY Jean-Paul), HUET Fabrice (pouvoir à Pascal ROUSSEL), LERENDU Patrick (pouvoir à DRUEZ Yveline), GILLES Geneviève (pouvoir à LEQUERTIER Colette), TISON Franck (pouvoir à THEVENY Marianne), HAYÉ Laurent (pouvoir à HAMON Myriam), ANNE Philippe (pouvoir à CASTELEIN Christelle).

#### Excusé :

GOSELIN Albert, PIQUOT Jean-Louis.

### ADOPTION DU SYSTEME DE VOTE ELECTRONIQUE

Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis VALENTIN, élu Président, le conseil communautaire a été invité à adopter le système de vote électronique pour les opérations électorales et de vote des délibérations présentées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Le conseil communautaire :

- **Décide** à la majorité (215 Pour – 0 Contre – 4 Abstentions – 0 Ne prend pas part au vote) d'adopter le système de vote électronique pour les opérations électorales et de vote des délibérations présentées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.
- **Autorise** le Président ou le/la Vice-président (e) délégué (e) à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après réception en sous-préfecture le :

Et publication ou notification du : 21 / 1 / 2017

LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

